## **DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS**

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

## **DE LILLERS**

## Extrait du registre aux délibérations du Conseil d'Administration

#### Séance du 13 avril 2017

13 avril 2017

Nombre de Membres du Conseil d'Administration

15

Présents à la séance

12

Nombre de pouvoirs

0

Nombre d'excusés

3

Nombre de votants

12

L'an deux mil dix-sept, le treize avril à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil d'Administration se sont réunis au CCAS, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. BAROIS Pascal, Président du Conseil d'Administration, en suite de la convocation en date du 07 avril deux mille dix-sept.

**Etaient présents:** 

Monsieur BAROIS Pascal
Madame PHILIPPE Carine
Madame MERLIN Régine
Madame GOUILLARD Bernadette
Madame ROSIAUX Karine
Madame DELWAULLE Michèle
Monsieur PESTKA François
Madame DANEL Christiane
Madame DELBARRE Jacqueline

Madame CATOUILLART Andrée Monsieur CHEMIN Bernard Monsieur HOCQ Bruno

Etaient excusés:

Madame MARGEZ Maryse Madame JAKUBEK Monique Monsieur LACHERY Jean

**OBJET** 

IV-04 compte administratif service soins infirmiers à domicile 2016

## Conseil d'Administration du 13 avril 2017

# IV - 04 : Compte Administratif Service de Soins Infirmiers à Domicile - Exercice 2016

Monsieur le Président expose le Compte Administratif de l'exercice 2016 du Service de Soins Infirmiers à Domicile qui présente un excédent d'investissement de 40 418,30 € et un excédent de fonctionnement de 41 826,27 €.

Il demande au Conseil d'Administration de l'approuver.

Le Conseil d'Administration entend son Président et approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2016 du Service de Soins Infirmiers à Domicile.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait conforme et exécutoire (Art. 2 - Loi nº 82 - 213 du 2 mars 1982 modifiée).

Certifié exécutoire par le Maire, Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 24104,1013 et de la Publication le 0310412413 Lillers, le 0310412413

Le Maire.

Le Président, P. BAROIS

**REÇULE 2 4 AVR. 2017**